



Le 7 Juin 2023

Nos réf. : PB/LB

Objet : Restaurant Municipal

Madame, Monsieur,

Pour la rentrée, le régisseur de la cantine se tiendra à votre disposition pour l'**inscription**, au **restaurant scolaire**, rue des Lutins, le :

MARDI 29 AOUT 2022 DE 17H00 A 20H00.

A compter du 1^{er} Septembre 2023, la tarification des repas est basée sur le quotient familial des familles :

TYPE DE REPAS	TARIFS EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL APPLICABLES À COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2023						
	< OU = 400	de 401 à 600	de 601 à 800	de 801 à 1 100	de 1 101 à 1 500	de 1 501 à 2 000	> ou = à 2 001
Tarif A - Repas enfant	1,00 €	1,00 €	3,80 €	3,90 €	4,00 €	4,05 €	4,10 €
Tarif B - Repas adulte personnel + enseignant	8,05 €						
Tarif C - Plateau repas Allergies	14,60 €						
Tarif D - Panier repas	1,60 €						

Pour bénéficier d'un tarif calculé en fonction de leur quotient familial, les familles devront fournir les justificatifs Nécessaires. **Sans justificatif, la Commune appliquera le tarif de la tranche 5.**

Si vous ne pouvez venir à la permanence, je vous remercie de téléphoner au régisseur au 06 25 81 14 96 **impérativement avant le 25 août prochain**, afin que votre enfant soit compté dans les effectifs de la rentrée.

Par ailleurs, je vous rappelle, qu'en cas d'absence, les inscriptions doivent impérativement être annulées la veille pour le lendemain, auprès du régisseur, Madame Laurence BRETHOMÉ au 06 25 81 14 96 entre 8 h 30 et 9 h 30, sinon les repas vous seront facturés.

Le Maire



Pascale BRIAND